

*des Princes &c.* Novembre 1746. 321

l'Académie, les Ouvrages destinés au Concours, port franc, & avant le premier Fevrier, sans quoi ils ne seront pas retirés.

Ils seront écrits lisiblement & sans abréviation. Les Auteurs ne mettront point leurs noms au bas, mais seulement une Sentence; ils indiqueront une adresse, à laquelle Mr. le Secrétaire puisse leur faire tenir son récépissé.

On les prie de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus jusqu'au jour de la décision, de ne point signer les Lettres qu'ils pourroient écrire à Mr. le Secrétaire ou à tout autre Académicien, les avertissant que s'ils sont découverts par leur faute, ils seront exclus du Concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix d'éloquence, viendra le recevoir dans la Séance publique du Lundi 10. Avril 1747. si-non il enverra à une personne connue sa procuration, pour être remise à Mr. le Secrétaire, avec le récépissé de l'Ouvrage.

Mr. Gouye de Longuemarre, Greffier au Baillage Royal de Versailles, est l'Auteur de la Dissertation à laquelle a été adjugé le Prix de 1746. Elle s'imprime actuellement chez Chaubert, Libraire à Paris, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence. Il y fixe, suivant les vûes de l'Académie, l'époque du commencement & de la fin du Règne de chacun des derniers Rois de la première race, tant sur le Royaume de Bourgogne & de Neustrie, ou sur celui d'Austrasie, que sur toute la Monarchie, à commencer après la mort de Dagobert I. que l'on suppose être arrivée l'an 638. jusqu'à l'élection & Couronnement de Pepin Chef de la seconde race.

Mr. Gautier, Chanoine Régulier de la Congrégation